



LISTE DES PIÈCES A FOURNIR – TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTÉ -

INSCRIPTION AU COLLÈGE DE L'ESTÉREL -

A remplir par les familles :

ÉCOLE D'ORIGINE : _____ NOM et Prénom de L'ÉLÈVE : _____

ATTENTION : ce document est IMPERATIVEMENT à joindre au dossier individuel d'inscription -

- Dossier individuel d'inscription à compléter + 1 photo obligatoire à agraffer à l'intérieur de ce même dossier.
- Fiche d'Inscription à la **demi-pension + Relevé d'Identité Bancaire** avec IBAN (pour d'éventuels remboursements d'un trop perçu, tels que : cantine, livres scolaire, bourses...) **du LEGAL financier** (celui qui perçoit les aides) + **1 photo obligatoire.**
- Justificatif de domicile** au nom des ou du responsable parental (Père/Mère) : (EDF, bail, impôts locaux....)
- Photocopie obligatoire du livret de famille dans sa totalité (de la page mariage au dernier enfant né).
- Attestation d'assurance individuelle** de l'élève pour l'année scolaire 2021-2022 (si possible, sinon à la rentrée de septembre).
- Pour les parents séparés ou divorcés : jugement de divorce ou de séparation dans son intégralité.
- Pour les parents séparés, divorcés ayant d'autres enfants, nés d'une autre union : Photocopie obligatoire du livret de famille dans sa totalité (de la page mariage au dernier enfant né).
- Pour les élèves en résidence alternée, fournir le jugement de résidence alternée ou une attestation des 2 parents précisant la garde alternée et le choix du collège de l'Estérel pour l'inscription de leur enfant.
- Fiche d'urgence** à remplir avec la plus grande attention (pour l'infirmerie). **Coller 1 photo de l'élève.**
- Certificat de vaccination (cf.doc joint) DT Polio (obligatoire) qui est à retirer : ☞ **Au Service d'Hygiène et de Santé - Service Vaccination situé à la CAVEM - EPSILON 1 – 110 rue Isaac Newton – TECHNOPARC – 83700 SAINT-RAPHAEL-** Il est possible de demander le certificat de vaccination par e-mail : vaccination@cavem.fr ou par le site internet : www.cavem.fr (onglet Hygiène et santé – obtenir un certificat de vaccination)
- Copie des cartes d'identité des « CONTACTS » habilitées à récupérer l'élève au collège.
- Pour les nouveaux élèves de 6^{ème} n'étant pas du secteur du collège de l'Estérel : décision d'avis de passage et tout document précisant le niveau scolaire de l'élève.** NOM de l'école d'origine, son adresse, son tél. :

Très signalé : Merci de bien vouloir noter votre code profession sur le dossier d'inscription.

** CODE PROFESSION A REPORTER dans le dossier individuel	d'inscription en fonction de votre activité professionnelle
10 - Agriculteurs exploitants	55- Employés de commerce
21 - Artisans	56- Personnels des services directs aux particuliers
22 - Commerçants et assimilés	62- Ouvriers qualifiés de type industriel
23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	63- Ouvriers qualifiés de type artisanal
31 - Professions libérales	64- Chauffeurs
33 - Cadres de la fonction publique	65- Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
34 - Professeurs, professions scientifiques	67- Ouvriers non qualifiés de type industriel
35 - Professions de l'information, des arts et des spectacles	68- Ouvriers non qualifiés de type artisanal
37 - cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	69- Ouvriers agricoles
38 - ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	71- Retraités agriculteurs exploitants
42 - professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	72- Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
43 - professions intermédiaires de la santé et du travail social	74- Anciens cadres
44 - clergé, religieux	75- Anciennes professions intermédiaires
45 - professions intermédiaires de la fonction publique	77- Anciens employés
46 - professions intermédiaires administratives et commerciales	78- Anciens ouvriers
47 - techniciens	81- Chômeurs n'ayant jamais travaillé
48 - contremaîtres, agents de maîtrise	83- Militaires du contingent
52 - Employés civils et agents de service de la fonction publique	84- Elèves, étudiants
53 - Policiers et militaires	85- Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans
54 - Employés administratifs d'entreprise	86- Personnes diverses sans activité professionnelle de plus de 60 ans